

Le réseau est en crise grave - présentation par le CA.

Avant la crise, : Les relations tumultueuses et potentiellement conflictuelles entre Stéphane Lhomme (par la suite StL), et le Directeur Philippe Brousse (par la suite PhB) d'une part, et certains salariés dits « politiques » (Xavier R., Charlotte M., Nadège) et administrateurs d'autre part, ont été exacerbées par la question de la signature par le Réseau de « l'ultimatum climatique », ultimatum porté par de grandes ONG qui avaient pris part au Grenelle. Il s'agissait dans ce texte de demander au président de la république d'être le fer de lance de la lutte contre les émissions de GES, sans mentionner que le nucléaire n'est pas la solution à l'effet de serre. En fait le Réseau semble être passé à côté de la mobilisation pour le collectif "Urgence climatique, Justice sociale" (UCJS) qui a regroupé de nombreuses organisations militantes, comme la Confédération paysanne ou Attac (qui a récemment pris officiellement position pour la sortie du nucléaire).

Le 2 juin le CA avait refusé cette signature, et Gérard Borvon (Plogoff) pouvait le 3 août écrire : « L'ultimatum climatique, nouvelle manipulation de type Grenelle ? ». Mais sous la pression des salariés politiques, le CA a dû revoter, et cette fois pour l'approuver sans conviction le 16 sept. StL absent lors du vote n'a eu de cesse quand il a découvert cette décision, de la combattre, et les salariés (XaR, ChM, PhB) de dénoncer ses réactions. Ainsi dès le départ cette crise est politique et traduit les positions contradictoires d'un CA divisé.

En novembre La situation a été aggravée avec les salariés qui se sont impliqués à Copenhague et qui n'ont pas accepté la remise en cause possible de cette signature par le réseau. Ces militants, impliqués dans la campagne « don't nuke the climate », entendaient rester en bonne entente avec les ONG pour qui la protection du climat est prioritaire. Ainsi dès le 20 novembre ils envoyaient un message exprimant leur « accablement ». Ultérieurement ils seront appuyés par des bénévoles sur cette démarche.

Le 23 du même mois, StL diffuse sur rézo-actu un texte publié dans la presse, s'interrogeant sur la responsabilité des activités humaines dans le réchauffement (rappelons que le GIEC s'est déclaré favorable au développement du nucléaire pour limiter l'effet de serre). La polémique sur les climato-sceptiques fait alors rage sur tous les forums de discussion sur le sujet. PhB a alors rediffusé ce texte auprès du groupe de Copenhague, avec ce commentaire : « *Le Réseau porte voix des négationnistes climatiques ?* ». A cette accusation de « négationniste » réservée comme l'on sait à la Shoah, StL a répliqué : « *Tu te crois habilité à agir comme une police politique ? Stasi ou Securitate ?* ».

Ces échanges méritaient d'être rappelés car ils sont une base de l'argumentation de PhB à son dossier de licenciement de StL, mais on sait bien que le différend entre les deux « têtes » du réseau (ce sont les deux seuls salariés dont les contrats ont été signés par le CA avec le statut de cadre) ne date pas d'aujourd'hui.

Mais le 2 décembre est annoncé le projet de PhB de licencier StL.

La crise : Le 2 décembre un message de PhB au CA l'informe de la convocation de StL le 8 décembre à un entretien préalable "en vue d'une éventuelle sanction disciplinaire pouvant conduire à un licenciement" mettant le CA devant un fait accompli. PhB revendique son rôle

de DRH et un droit à licencier StL, légitimité qui sera ultérieurement remise en cause par une avocate consultée sur le dossier.

Le même jour le CA reçoit une lettre de 12 salariés de SdN : "Soutien collectif des salariés à la démarche de Philippe Brousse Directeur des Ressources Humaines". Extrait : " *Nous informons notre employeur, le Conseil d'administration du Réseau "Sortir du nucléaire", que nous n'accepterions pas que Philippe Brousse soit empêché de convoquer Stéphane Lhomme à l'entretien évoqué au début de cette lettre, ni qu'il soit empêché de prendre les sanctions qu'il jugera nécessaires à l'issue de cet entretien. Dans le cas où le CA s'opposerait à la démarche de notre directeur et DRH, nous serions conduits à déposer un préavis de grève illimitée.*"

Ainsi les collègues de StL sont prêts à aller à la grève pour soutenir leur directeur dans son projet de licenciement.

Le même jour, StL dénonce par e-mail la procédure lancée contre lui, demande la mise en place de la commission des conflits et explique : « *On se retrouve aujourd'hui avec : - un CA (légitimement élu) sommé de se soumettre à un groupe de salariés (...)- des missives inouïes qui bafouent toute présomption d'innocence en expliquant d'ores et déjà qu'il y aura sanction, etc. Il faut sortir du règne de l'arbitraire et tout reprendre correctement.* »

Le 7 décembre, par lettre StL informe de sa décision de ne pas se rendre à l'entretien prévu le 8 déc à Lyon « faute de la présence du soutien demandé (Jocelyn en l'occurrence et pour des raisons légitimes) ».

, **et c'est le 15** que PhB transmet au CA un gros dossier pour justifier sa démarche, (dossier que nous recevrons aussi par courrier), et demande un double vote pour :

- " *Accordez-vous votre confiance à Philippe Brousse dans ses prérogatives de directeur et DRH du Réseau "Sortir du nucléaire", sachant qu'il préconise et envisage le licenciement de M. Stéphane Lhomme pour faute grave ?*"

. - " *Le CA est donc consulté afin d'émettre un avis favorable ou défavorable sur la procédure en cours et la sanction envisagée, et le cas échéant proposer une sanction alternative, à charge pour Philippe Brousse de trancher en sa qualité de DRH.*"

(Après discussions téléphoniques, le CA estime qu'il n'a pas à répondre aux questions posées avant une réunion physique)

Le 16, StL exprime que « *la quasi-totalité de ce qui m'est reproché relève de discussions (plus ou moins vives) sur le fond concernant l'orientation du Réseau, et en particulier les orientations personnelles du directeur administratif qu'il tente d'imposer hors de tout débat.* »

Le 3 janvier 2010, une réunion du CA se déroule à Paris. A l'issue de la réunion le CA adopte le texte ci-dessous « *Le Conseil d'Administration (CA) rappelle que l'efficacité du rézo est liée au travail et à la compétence de l'ensemble de l'équipe de salariés et notamment de celle de son directeur administratif Philippe Brousse. Le réseau repose également sur le*

travail des administrateurs, des militants bénévoles, des associations sans oublier les donateurs.

Le CA a été surpris d'être mis devant le fait accompli d'une procédure de licenciement à l'encontre du chargé de communication Stéphane Lhomme, engagée par le DRH. Le CA a pris acte que le DRH est soutenu par les salariés qui menacent d'un préavis de grève illimitée. Le CA rappelle qu'il est l'employeur de Stéphane Lhomme et qu'il est seul habilité à décider de son licenciement.

Le CA a décidé majoritairement ce jour de s'opposer au licenciement de Stéphane Lhomme. Le CA rappelle que Stéphane Lhomme est sous l'autorité directe du CA de par son contrat de travail.

Le CA rappelle Stéphane Lhomme à l'ordre concernant ses relations avec l'équipe des salariés et avec certains administrateurs. Il lui est demandé de veiller au strict respect du règlement intérieur.

En outre, le CA est conscient qu'il lui faut resserrer les liens avec l'équipe salariée et qu'une présence plus importante et régulière des administrateurs est nécessaire au siège du réseau à Lyon. D'autres difficultés sont à résoudre dans le fonctionnement de l'ensemble du réseau et devront faire l'objet d'une remise en cause urgente.

Le CA mandate Chantal Cuisnier et Isabelle Taitt pour rencontrer l'équipe salariée rapidement avec une proposition de rendez-vous mardi 5 janvier 2010. »

Il faut préciser que le refus de licencier StL a été voté par 5 voix contre 3 (sachant qu'un administrateur absent est aussi pour le licenciement).

PhB prend acte de la décision du CA et renonce à envoyer la lettre de licenciement.

Le 4 janvier, les salariés se déclarent en grève et annoncent leur indisponibilité pour une rencontre rapide avec les émissaires du CA qui se rendent tout de même à Lyon pour quelques entretiens qui ont lieu le 6 janvier, avec des salariés en grève et PhB.

7 janvier : Lettre "de revendications" des salariés grévistes au CA :

Extrait : Nous estimons que les décisions prises par le CA le 3 janvier manifestent une défiance envers Philippe Brousse et constituent un clair désaveu à son encontre. Nous demandons à ce que Philippe Brousse soit rétabli dans l'ensemble de ses prérogatives de directeur et de DRH.

Nous entendons le choix du CA de ne pas licencier Stéphane Lhomme, et restons très choqués de l'absence totale de sanction. Nous considérons que le fait de placer Stéphane Lhomme sous la seule autorité du CA ne résout en rien le problème que nous posent ses comportements. En effet, la communication du Réseau repose sur un travail collectif qui implique au quotidien de nombreux salariés. Isoler encore plus Stéphane Lhomme dans l'organisation interne du travail ne tient pas compte de cette réalité.

Par conséquent, nous demandons à ce que des solutions véritables, étudiées ensemble, soient apportées afin de nous permettre enfin de travailler collectivement dans de bonnes conditions, dans l'intérêt du Réseau."

10 janvier, Lettre de Ph. Brousse au CA .

Extrait : " La déclaration que vous avez votée dimanche 3 janvier constitue une atteinte directe à mes prérogatives de Directeur des Ressources Humaines et constitue une remise

en cause illégale de ma fonction de Directeur du Réseau. En outre, cette position contredit mon autorité hiérarchique à l'égard de Stéphane Lhomme qui se trouve, de fait, placé dans une situation extraordinaire à l'égard des autres salariés [...] En conséquence, je vous informe que j'envisage de solliciter du Conseil de Prud'hommes la résiliation judiciaire de mon contrat de travail aux torts exclusifs du Réseau " Sortir du nucléaire"

Les administrateurs recevront cette déclaration par courrier postal recommandé.

Les 14 et 25 janvier, deux délégations se rendent à Lyon pour rencontrer les salariés gréviste, recours est fait à deux médiatrices de l'IFMAN sollicitées par les salariés gréviste.

Situation fin janvier : Les échanges continuent avec les salariés gréviste, (au bout d'une semaine ceux-ci ont déclaré reprendre le travail à 50% pour assurer le minimum nécessaire au fonctionnement du réseau), PhB, StL, et entre les membres du CA. Les causes de la crise sont différemment appréciées par les membres du CA et il existe aujourd'hui une division nette au sein du CA en 2 sensibilités, entre ceux qui estiment que le conflit a une dimension politique importante et que cette grève est consternante, et ceux qui soutiennent les grévistes et qui ont voulu le licenciement de StL.

Un constat unanime entre les membres du CA est que le réseau est mis en péril (pour les uns par PhB et les salariés grévistes, pour les autres par le CA) et que les modes de fonctionnement du Réseau, ainsi que la définition du travail et des responsabilités de chacun doivent être revus. Dans tous les cas le dialogue avec les parties concernées est nécessaire. La majorité du CA pense que ceux qui ont voulu le licenciement de SL ont mis en péril l'avenir du réseau et souhaitent ainsi occulter les questionnements politiques et structurels au lieu de tenter de les résoudre.

Un chantier de restructuration du Réseau et de son fonctionnement paraît inévitable et nous oeuvrerons pour qu'il ait lieu.

Frédéric Boutet, Chantal Cuisnier, Stéphane Mainbourg, Véronique Marchandier, Pierre Péguin, Alain Rivat, Isabelle Taitt.